

Compte rendu du bureau du CNML du 28 février 2022

Membres du bureau présents (en visio-conférence) :

Sophie Panonacle, Jean-François Rapin,
Philippe Vallette, Thierry Le Guével, Pierre de Vandeuil, Emmanuel de Oliveira et Frédéric Moncany de Saint-Aignan.

Introduction de Sophie Panonacle

La Présidente rappelle que ce bureau a été convoqué spécialement pour donner un avis sur la Stratégie Nationale pour la Biodiversité n°3, étant donné les délais extrêmement contraints donnés pour son adoption.

Avis du CNML sur le projet de Stratégie Nationale pour la Biodiversité

La Présidente rappelle qu'une synthèse des retours de la consultation a été faite ; que ce document doit refléter l'ensemble des points de vue exprimés, et qu'il est élaboré pour faciliter le travail des membres du bureau. En effet, ce travail doit permettre d'avoir une vision synthétique de la teneur de la consultation, pour permettre plus facilement aux membres de bureau de se prononcer sur le projet d'avis proposé.

L'union des armateurs à la pêche de France (UAPF), relayée par le CNPME et par M. Frédéric Moncany, ont considéré que la synthèse des contributions présentée ne reflétait pas leurs propos et était contestable particulièrement dans ses dispositions sur la mesure 5.2.

La CFDT reste préoccupée par les manques de représentation des salariés du périmètre maritime, qui seront pourtant très fortement impactés par l'intensité des dispositions qui les attendent. La CFDT est consciente du choc qui attend ceux qui vivent de, sur et par la mer et alerte sur le manque d'intégration du facteur humain dans les différentes analyses. Le Changement Climatique est l'élément majeur qui s'impose à toutes les Stratégies, la compréhension et l'adhésion citoyenne restant indispensable. L'appui des Sciences Humaines et Sociales et des Syndicats de travailleurs ne doit pas être dénié.

Le bureau insiste sur l'importance de sensibiliser le plus grand public possible, par tous les réseaux possibles, notamment celui des aquariums.

Il regrette que la spécificité marine soit largement absente de la SNB.

La présidente propose d'adopter le projet d'avis tel qu'il est présenté ; elle demande que l'ensemble des contributions reçues lui soit annexé.

Présentation de la feuille de route « mer et littoral » de l'OFB

Présentation par Michel Peltier (délégué mer de l'OFB) du projet de feuille de route de l'Office Français pour la Biodiversité (voir documents joints)

Questions diverses

Le prochain et dernier bureau de cette mandature du CNML, se tiendra le **mercredi 9 mars à 17h00** pour examiner les projets de textes, pour lesquels l'avis du CNML est demandé.